



**FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC**

FNQ – 2019-01-30

POLITIQUE

de la

Fédération de natation du Québec

**«Octroi des compétitions
Circuit Coupe du Québec maîtres-nageurs
2019-2020»**

BUT

La présente politique vise à faire connaître les objectifs, les principes de base, les engagements du comité organisateur et les procédures d'octroi des compétitions du circuit de rencontres Coupe du Québec des maîtres-nageurs sous la supervision de la Fédération de natation du Québec.

OBJECTIFS

- Offrir aux maîtres-nageurs un circuit de six compétitions regroupant les 18 épreuves et assurant la tenue des évènements;
- Offrir aux clubs organisateurs une structure leur assurant un certain nombre de participants en offrant aux maîtres-nageurs ce qu'ils cherchent en termes d'épreuves et de disponibilité de compétitions;
- Encourager la participation des maîtres-nageurs à plusieurs compétitions;
- Reconnaître les équipes de moindre grosseur qui n'ont généralement pas la chance de gagner des compétitions en offrant des classements du circuit pour trois niveaux de nombre de nageurs affiliés « maîtres » dans le club.

PRINCIPES DE BASE

- Un circuit de six compétitions par saison avec des dates prédéterminées;
- Des épreuves obligatoires pour toutes les manches (rencontres);
- Des épreuves spécifiques à chaque manche pour s'assurer que chacune sera offerte un minimum de deux fois par saison (incluant le Championnat provincial des maîtres-nageurs) pour les épreuves de 400-800-1500 libre, 200-400 QNI et 200 dos - brasse - papillon (aucune restriction ne peut être appliquée sur les épreuves obligatoires);
- Encourager les clubs à promouvoir la participation de tous leurs nageurs aux compétitions.

ENGAGEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR

Pour l'ensemble des compétitions mentionné dans ce document, le comité organisateur s'engage à respecter le guide technique et la politique d'octroi de compétition du Circuit Coupe du Québec des maîtres-nageurs 2018-2019 s'engage aussi à respecter:

- ses responsabilités de comité organisateur
- l'échéancier de la procédure d'inscription
- les épreuves de rencontres du circuit
- les dates de rencontres du circuit

Dates des rencontres du circuit

Manche 1 :	16 novembre 2019
Manche 2 :	7 décembre 2019
Manche 3 :	11 janvier 2020
Manche 4 :	1 ^{er} février 2020
Manche 5 :	22 février 2020
Manche 6 :	14 mars 2020

ÉPREUVES DES RENCONTRES DU CIRCUIT

- Chaque manche doit offrir toutes les épreuves de 50m, 100m et le 200m libre et :
 - Manche 1 : 800m libre et 200m dos
 - Manche 2 : 400m QNI et 200m brasse
 - Manche 3 : 200m QNI, 200 papillon et 400m libre
 - Manche 4 : 200m dos et 200m brasse
 - Manche 5 : 1500m libre et 200m papillon
 - Manche 6 : 400m libre et 200m QNI
- L'organisation peut offrir plus d'épreuves si elle le désire;
- **Toutes les épreuves obligatoires d'une manche de la Coupe du Québec des maîtres-nageurs doivent être offertes lors de la manche.**
- **Chacune des manches peut être d'une journée à deux journées de compétitions.**
- Les relais demeurent à la discrétion des clubs hôtes.

RÈGLE D'OCTROI DE CHACUNE DES MANCHES DE LA COUPE DU QUÉBEC DES MAÎTRES NAGEURS

- Advenant le cas où les dates de rencontre du circuit ne sont pas disponibles au comité organisateur souhaitant soumissionner, il sera possible de postuler en offrant une modification de date une semaine avant ou après les dates ciblées dans la politique d'octroi de compétition du Circuit Coupe du Québec des maîtres-nageurs.
- La Fédération de natation du Québec procède à un appel auprès des clubs éligibles pour l'organisation de diverses rencontres du Circuit Coupe du Québec des maîtres-nageurs avec les dates prédéterminées;
- Les clubs intéressés à organiser une des manches Coupe du Québec doivent compléter le formulaire de soumission en ligne <https://goo.gl/forms/CwkMXu3INPzhegao2> avant le 1er avril 2019 à minuit et transmettre par courriel (fnq@fnq.qc.ca) une lettre ou un courriel du propriétaire de la piscine attestant de la disponibilité du bassin.
- Un club doit avoir un minimum de 15 nageurs de catégorie "MAÎTRES-NAGEUR COMPÉTITIF" inscrits dans le système d'inscription en ligne de SNC au 31 mars 2019 et avoir participé à au moins une compétition du Circuit Coupe du Québec des maîtres-nageurs en 2018-2019 de même qu'au Championnat provincial 2019 pour avoir le droit de soumissionner;
- Après analyse et compilation des soumissions par la Fédération de natation du Québec, le choix des organisateurs sera fait en respectant la procédure établie pour l'octroi des compétitions;
- La suite des octrois de chaque manche se fera de la 1re manche vers la 6e manche;
- Dans le cas où deux clubs ou plus effectuent une demande pour une même manche, la compétition sera octroyée par tirage au sort.
- Une liste des organisateurs de ces compétitions est élaborée puis soumise au responsable du comité provincial des maîtres-nageurs;
- La liste des organisateurs de ces compétitions est diffusée à tous les clubs, affichée dans les nouvelles de la FNQ et sur la page Facebook des maîtres-nageurs du Québec.
- Aucune autre autorisation de sanction de type provinciale de maîtres-nageurs ne sera autorisée la même fin de semaine qu'une compétition du Circuit Coupe du Québec des maîtres-nageurs.
- La FNQ se réserve le droit de faire des ajustements, qu'elle jugera à propos, au cours de la saison.